

## PLUi Communauté de Communes des Quatre Vallées

13 février 2019 – Ferrières-en-Gâtinais

Atelier participatif sur le paysage – « Quel paysage autour de moi ? »

Restitution des échanges des différents ateliers de la matinée

**Une vingtaine de personnes ont pu participer à cet atelier.**

### Introduction

#### 1. Cadre d'intervention : la concertation

L'atelier s'inscrit dans la concertation prévue tout au long de la procédure du PLUi et ce sous plusieurs formes :

- Information : par différents articles de presse + exposition au siège de la CC4V + mise à disposition des documents au fur et à mesure + réunions publiques prévues sur les 3 phases (diagnostic, PADD et traduction réglementaire).
- Expression : registre au siège de la CC4V et en mairies + adresse spécifique ([urbanisme.plui@cc4v.fr](mailto:urbanisme.plui@cc4v.fr))
- Participation - 3 ateliers participatifs : Habitat (juin 2018), Economie (juin et septembre 2018), **atelier Paysage du 13 février 2019.**

#### 2. Démarche du PLUi :

##### a. Acteurs

- **Apports techniques - BE ECMO** : Méthodologie du processus participatif et collaboratif, mise en place d'outils de concertation (panneaux de concertation, ateliers thématiques, ...) et animation de la démarche.
- **Acteurs du territoire - CC4V, élus et PPA** : participer aux ateliers, créer le projet de territoire partager les connaissances du territoire pour faire vivre le projet de territoire. (Personnes Publiques Associées : région, département, chambre d'agriculture, DDT, SCOT, ...)
- **Usagers et pratiquants du territoire – Habitants** : associés grâce à la concertation (ateliers, réunions publiques, registres en mairies, ...). Ils permettent de coconstruire et font vivre le projet de territoire.

#### 3. Contexte et objectifs du PLUi

##### a. Qu'est-ce que le PLUi ?

- **Diagnostic** - Document qui étudie les fonctionnements du territoire sous plusieurs thématiques.
- **PADD** - Projet d'aménagement et de développement durables : projet du territoire selon plusieurs axes et définition des perspectives de dynamique pour les années à venir (10-12 ans) sur le développement démographique, économique, habitat, ...
- **Règlement et zonage** - Traduction du projet du territoire (PADD).

##### b. Pourquoi élaborer un PLUi ?

Pour mieux répondre aux besoins actuels et futurs des communes du territoire : en matière d'aménagement de l'espace, d'environnement, de développement durable, d'habitat de développement économique, etc.

Assurer un développement harmonieux et cohérent sur un territoire.

Prendre en compte les nouveaux textes réglementaires : lois Grenelles, loi Alur, etc.

### c. Phases de la procédure

**Phase 1** - diagnostic territorial : photographie du territoire, identification des forces et faiblesses, mise en parallèle des enjeux sous-entendus.

**Phase 2** - projet d'aménagement et de développement durables (PADD) ; définition des objectifs de développement du territoire pour les 10-12 ans.

**Phase 3** - déclinaison des objectifs du PADD dans le PLUi qui servent à l'élaboration du plan de zonage, règlement écrit, orientations d'aménagement et de programmation (OAP)/

**Phase 4** - finalisation du PLUi : phase administrative avec l'enquête publique après l'arrêt puis l'approbation.

#### Déroulement de l'atelier : attentes et Objectif

- Connaître le ressenti, les représentations, les valeurs, les attentes portés à certains paysages par les habitants.
- Echanger sur les notions de formes et typologie de paysages visibles sur le territoire.
- Alimenter le diagnostic territorial.
- Participer et se concerter autour de la construction du projet de territoire (partager les connaissances du territoire).
- Contribuer à faire évoluer la désirabilité et l'attractivité du territoire.

#### Supports :

- Un plan IGN de la CC4V par table ronde.
- De photographies des paysages de la CC4V.
- Une liste de vocabulaire clé pour enrichir le débat.
- Des feuilles de réponses

#### Atelier 1 - Qualifier son paysage

- ✓ Associer les photographies aux numéros du plan IGN.
- ✓ Qualifier les différents paysages sur les photographies grâce au vocabulaire proposé et/ou au vocabulaire personnel.
- ✓ Sur la feuille de réponses (temps de travail N°1), Inscrire les éléments de paysage (numéro de photographies associées – maximum 5 photographies de qualité et 5 photographies de moindre qualité). Justifiez votre choix.

#### Atelier 2 - S'approprier son paysage

- ✓ 1. Quel paysage compte pour moi ? Sélectionnez 2 images.
- ✓ 2. Quel paysage doit changer et /ou être amélioré ou même qui vous incommode ? Sélectionnez 2 images.
- ✓ 3. Si vous deviez déménager ou quitter le territoire de la CC4V, quelles images emporteriez-vous ? Sélectionnez 2 images.
- ✓ 4. Si vous deviez faire découvrir votre cadre de vie à un ami, non habitant de la région, quel endroit choisirait vous ? Sélectionnez 2 images.
- ✓ 5. Qu'est-ce qui fait la particularité et la qualité d'un paysage ?
- ✓ 6. Comment faire évoluer la désirabilité et l'attractivité du territoire ?

#### Atelier 3 - Synthèse-restitution

##### Atelier n°1 :

Le travail s'est déroulé sur les plans IGN avec mise en corrélation des photographies distribuées. Les participants ont pu ainsi découvrir ou redécouvrir le territoire et surtout appréhender les diversités paysagères de la CC4V. Ils ont pu également distinguer des paysages jugés selon eux de qualité et des paysages qui seraient à améliorer selon leurs propres visions et ressentis du territoire.

##### Atelier n°2 :

Les participants ont pu qualifier et décrire les photographies distribuées selon un vocabulaire qui leur est propre, pour ce faire des questions leur permettaient d'aider la réflexion.